

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2022****COMMUNE  
DE  
PLOUHINEC****Morbihan****Date de convocation**  
28 juin 2022**Date de publication**  
05 juillet 2022**Nombre de  
conseillers  
en exercices 29**  
présents 26  
votants 29

L'an deux mil vingt-deux, le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Calloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

**Présents :** Mme Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, MM Pierre STEPHANT, Régis JAFFRE, Mme Marina GERARD, MM Jean-Marc CHABROL, Thomas FILLON et Michel GUILLEVIC, Mmes Audrey PESSEL, Maud COCHARD, Catherine CORVEC MM Benoît CROQ, Franz FUCHS et Jean-Jacques GUILLERMIC Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC, Sabine LE BARON, Marie-Christine LE QUER, Mmes Véronique LE SERREC, Stéphanie LE SQUER, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

**Absents :**  
Mesdames Sarra MONJAL, Sidonie BOUSSEMARD et Monsieur Eddy LE CLANCHE.

**Procurations :**  
Madame Sarra MONJAL donne pouvoir à Madame Alexandra HEMONIC  
Madame Sidonie BOUSSEMART donne pouvoir à Madame Sophie LE CHAT  
Monsieur Eddy LE CLANCHE donne pouvoir à Monsieur Stéphane SANCHEZ

**Secrétaires de séance :**  
Emmanuelle JEHANNO

**2022-07-1.1.5 - Actualisation des tranches du quotient familial pour les demandes d'aides municipales à l'inscription**

**Rapporteur :** Pierre STEPHANT

La municipalité souhaite réactualiser les valeurs du quotient familial, pour l'aide municipale à l'inscription, qui avait été actées précédemment par délibération n° 2020-06-1.1.5.

Plusieurs propositions d'évolution ont été abordées en commission « Monde associatif » lors de la séance du 13 mai 2022. La commission propose d'augmenter les valeurs des trois tranches actuelles de 2% :

Valeurs actuelles	Valeurs proposées
0 - 834	0 - 851
835 - 1080	852 - 1101
+ de 1080	+ de 1101

Vu l'avis favorable de la commission du monde associatif du 13 mai 2022,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 23 juin 2022,

**Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :**

- **REACTUALISE** les valeurs du quotient familial telles que présentées, ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le 07/07/2022

ID : 056-215601691-20220704-202207115-DE

Berger  
Leveau

**Fait en mairie le 04 juillet 2022**

**Au registre suivent les signatures.**

**La Maire,  
Sophie LE CHAT**

